

Conciergeries de territoire et tiers-lieux : quelles complémentarités ? - lundi 7 février 2022 de 10h à 12h En ligne

Pourquoi cette session ?

Les conciergeries de territoire développent des modèles de services spécifiques, car adaptés aux territoires sur lesquels elles sont implantées (offres, publics cibles, horaires...). Ancrées localement, elles interagissent avec différents acteurs locaux (collectivités, commerçants, habitants...) et peuvent se développer en complémentarité avec d'autres activités ou d'autres lieux, comme des maisons de services publics, des épiceries, ou plus globalement des tiers-lieux. A l'inverse, des tiers lieux peuvent se créer en proximité d'une conciergerie existante et compléter ses activités.

[Cap Rural](#) et [Pluriels](#), le réseau des conciergeries de territoire, vous convient à cette session qui traitera la question des complémentarités entre ces types de projets hybrides et collectifs, des questionnements qu'ils peuvent partager et des synergies qui peuvent exister entre eux.

Une session pour :

- Mieux faire connaître ce qu'est une conciergerie de territoire, les formes qu'elle peut prendre
- Donner à voir en quoi le développement d'un tiers lieu peut soutenir l'activité d'une conciergerie sur un même territoire et inversement
- Inspirer les porteurs de projets et les inviter à des échanges d'expériences, au travers notamment des réseaux de conciergeries de territoire et de tiers lieux qui se structurent en région Auvergne-Rhône-Alpes

Au programme :

- Qu'est-ce qu'une conciergerie, un tiers lieu ? Quels points de convergence ?
- Témoignages de conciergeries de territoire en lien avec des tiers lieux
 - Présentation des activités, de l'offre proposée sur les territoires
 - Le tiers lieu : place dans l'évolution de la conciergerie, structure porteuse, quelle articulation avec la conciergerie...
- Retour sur la complémentarité entre ces différentes activités sur les territoires : zoom sur deux réseaux régionaux en cours de structuration – RELIEF et Pluriels
- Temps d'échange, questions/réponses

Une session pour qui :

La session est destinée aux acteurs du développement local, qu'ils soient agents de développement, accompagnateurs à la création d'activités, porteurs de projets ou élus.

Intervenants/témoins :

- Marine Poder, cheffe de projet, [la Machinerie](#)
- Stéphanie Medeiros, coordinatrice du projet, [La conciergerie du Pays Rochois](#)
- Lucile MONOT, responsable opérationnelle, [La Commoderie](#)
- Marie Massiani, Chef de projet, réseau Cédille.pro, les tiers-lieux dans la Drôme
- Mickaël Berrebi, Let's Co

<p>En pratique</p> <p>→ lundi 7 février 2022 de 10h à 12h en webconférence</p> <p>→ Date limite d'inscription : 31 janvier 2022</p> <p>→ Session non soumise à cotisation à Cap Rural</p> <p>→ Inscription en cliquant ici</p>	<p>Pour plus d'informations :</p> <p>Violayne LE BORGNE - CRESS AuRA - vleborgne@cress-aura.org</p> <p>Auréliе BRAILLON - Cap Rural - construction.activite@caprural.org</p> <p>Mickaël BERREBI - Let's Co - mickael.berrebi@letsco.co</p>
---	---